



HAL
open science

Le début inédit du prologue de la Synopse attribuée à Jean Chrysostome

Guillaume Bady, Joseph Paramelle

► **To cite this version:**

Guillaume Bady, Joseph Paramelle. Le début inédit du prologue de la Synopse attribuée à Jean Chrysostome. Eukarpa. Études sur la Bible et ses exégèses réunies par Mireille Loubet et Didier Pralon en hommage à Gilles Dorival, Cerf, pp.289-293, 2011. halshs-00589224

HAL Id: halshs-00589224

<https://shs.hal.science/halshs-00589224>

Submitted on 29 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le début inédit du Prologue de la *Synopse* attribuée à Jean Chrysostome

JOSEPH PARAMELLE & GUILLAUME BADY

[289] Parmi les nombreux travaux de Gilles Dorival sur la Bible et son interprétation dans l'Antiquité figurent deux articles importants¹ sur la *Synopse* attribuée à Jean Chrysostome (CPG 4559). Or, depuis de nombreuses années, le P. Joseph Paramelle gardait dans ses dossiers le texte inédit du Prologue qu'il a découvert dans un manuscrit de la deuxième moitié du XIII^e siècle, conservé au Patriarcat œcuménique de Constantinople : le manuscrit 64 de la Panaghia de Chalki. C'est avec plaisir qu'avec Guillaume Bady, il offre aujourd'hui à Gilles Dorival cette nouvelle pièce du puzzle synoptique.

La tradition manuscrite de la *Synopse*, qui présente plusieurs recensions, est de fait complexe : G. Dorival lui-même la décrit et en rappelle les principaux témoins². Aucun d'entre eux, cependant, ne fournit le début manquant dans l'édition de Montfaucon, établie d'après le *Parisinus Coislinianus 388* et le *Leidensis Vossianus gr. F 48*, et reproduite au tome 56 de la *Patrologie grecque*, col. 313-386, avec pour incipit *Καινὴ τοίνυν λέγεται ἀπὸ τοῦ χρόνου*.

D'où l'intérêt du manuscrit de la Panaghia, récemment décrit par M. Kouroupou et P. Géhin³. Ce codex de papier, un recueil de miscellanées très hétérogène dans le choix des textes, comporte en sa 27^e pièce, [290] aux f. 117-120^v, une partie de la *Synopse*, commençant par 9 lignes inédites et s'interrompant après *καὶ εἰστίασε λαμπρῶς* (PG 56, 324, l. 12). Voici le

¹ « L'apport des *Synopses* transmises sous le nom d'Athanase et de Jean Chrysostome à la question du corpus littéraire de la Bible », in G. Dorival et al., *Qu'est-ce qu'un corpus littéraire ? Recherches sur le corpus biblique et les corpus patristiques*, Paris/Louvain, 2005, p. 53-93 ; « La Prothœria de la *Synopse* de Jean Chrysostome », *Theologische Zeitschrift* 62/2, 2006, p. 222-247. On trouvera dans ces deux articles toute la bibliographie voulue.

² Signalons qu'il existe, pour la partie sur les *Proverbes*, une fin différente et beaucoup plus longue après *ἀκάρδον*, PG 56, col. 374, l. 55 : en témoignage, entre autres, le *Scorialensis* Ω I 7, f. 5-6^v, en guise d'introduction au commentaire du moine Malachie sur les *Proverbes*.

³ M. Kouroupou et P. Géhin, *Catalogue des manuscrits conservés dans la Bibliothèque du Patriarcat œcuménique : les manuscrits du monastère de la Panaghia de Chalki*, Turnhout, 2008, I, p. 197-214, spéc. p. 202-203.

texte inédit qui, à quelques corrections près, se lit au f. 117^r, et que nous faisons suivre d'une traduction :

Πρόλογος ὡς ἐν συνόψει διαλαμβάνων τὴν παλαιάν :-

Τὸ πᾶν σῶμα τῆς θεοπνεύστου γραφῆς, ὡς ἔστιν ἰδεῖν, ἐν τοῖς τῆς παλαιᾶς
καὶ καινῆς διαθήκης βιβλίοις χαρακτηρίζεται, καὶ τούτοις κατὰ στίχον ἐνδια-
3 τρίβειν μάλιστα χρῆ τοὺς θεοσεβειᾶν τε καὶ βίου σεμνότητα τηρεῖν ἐπαγγελ-
λομένους. Ἀλλ' ἐπειδὴ τὸ πλῆθος τῶν ἐγκειμένων λέξεων ἀποκναίειν τοὺς
ἐγχειρεῖν ἐθέλοντας παρασκευάζει, ὥσπερ καὶ τὰ μέγιστα πελάγη τοὺς
6 ἀπειρία ναυτιλίας πλεῖν προαιρουμένους⁴, τόδε συνεκεφαλαίωθη τὸ σύν-
ταγμα, σύντομον καὶ εὐσύνοπτον τὴν πᾶσαν τῆς γραφῆς δύναμιν περιέχον. Ὁ
γὰρ πᾶς τῶν θεοπνεύστων λογίων νοὺς οἰοῖναι ψυχὴ τις τοῦ ὄλου συντεταγ-
9 μένου σώματος ἀνιχνευθεῖς, ὡς ἂν τις εἴποι⁵, ἐνταῦθα φιλοπόνως διακεχάρ-
ακται τοῖς μὴ πολυμαθέσι καὶ φιλοπονωτάτοις, ὑπόμνησις κεφαλαϊώδης
<ἐγ>χειριδίου⁶ τάξει παρακειμένη, τοὺς δὲ ῥαθυμότερους⁷ διὰ τῆς συντομίας
12 πρὸς τὴν ἀνάγνωσιν σπουδαιοτέρους ἀπεργαζομένη.

Τῆς μὲν οὖν ἀπάσης παλαιᾶς τε καὶ νέας γραφῆς εἶς ἔστιν ὁ σκοπός, ὁ δὲ
15 τρόπος διάφορος· ὁ μὲν γὰρ τῆς παλαιᾶς σκιᾶς τινος καὶ τύπου λόγον ἐπέχει, ὁ
δὲ τῆς καινῆς γραφῆς τὴν τοῦ τύπου καὶ τῆς σκιᾶς ἕκδασιν ἀναζωγράφει.

Καινὴ τοῖνυν λέγεται καὶ ἀπὸ τοῦ χρόνου καὶ ἀπὸ τῆς φύσεως τῶν ἐν
αὐτῇ γενομένων, ὅτι πάντα ἀνεκαινίσθη...

« Prologue couvrant l'Ancien (Testament) comme en synopse.

Le corpus de l'Écriture inspirée de Dieu, comme on peut le voir, est constitué dans son ensemble par les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. Il faut s'attacher à ceux-ci ligne par ligne, surtout quand on fait profession de mener une vie à la fois pieuse et sérieuse (cf. 1 Tm 2,2.9). Mais puisque la masse de leur contenu risque fort d'épuiser ceux qui veulent s'y mettre, comme le grand large avec les marins sans expérience qui s'apprentent à prendre la mer, voici, composée en abrégé, une synopse qui résume et contient toute la signification de l'Écriture. Car l'intelligence des paroles inspirées de Dieu, découverte, pour ainsi dire, comme l'âme dans toutes les parties qui composent le corps, est ici exposée et étudiée dans son ensemble pour ceux qui ne sont pas érudits ni très portés à l'étude ; il s'agit d'un aide-mémoire abrégé, en forme de manuel, visant par le résumé à rendre les moins courageux plus assidus à la lecture.

⁴ προαιρουμένους correximus : πρῦαιρουμένους cod.

⁵ εἴποι correximus : εἴπη cod.

⁶ ἐγχειριδίου coniecimus : χειριδίου cod.

⁷ τοὺς δὲ ῥαθυμότερους correximus : τοῖς δὲ ῥαθυμότεροις cod.

Toute l'Écriture, l'Ancienne et la Nouvelle, a un but unique, mais la manière est différente. Celle de l'Ancienne, en effet, présente une parole (pleine) d'ombre (cf. He 10,1) et de figure, tandis que celle de la Nouvelle Écriture décrit l'accomplissement de la figure et de l'ombre.

[291] Nouveau (Testament) se dit donc et du point de vue du temps et du point de vue de la nature ce qui se trouve en lui, parce que tout a été renouvelé... »

L'appartenance originale de ces lignes au Prologue de la *Synopse* ne fait aucun doute ; bien plus, elles lui rendent son intégrité et une part de son intelligibilité.

Le titre, même s'il indique le seul Prologue et non l'œuvre entière, désigne et qualifie celle-ci de façon très significative : on y trouve le mot *synopse*, et surtout il n'est question que de l'Ancien Testament. Le titre fourni par le Coislin 388 dit pourtant : σύννοψις τῆς παλαιᾶς τε καὶ καινῆς, ὡς ἐν τάξει ὑπομνηστικῶν, « *Synopse de l'Ancien et du Nouveau (Testament)*, en mode d'aide-mémoire ». Or la *Synopse* se limite en fait à l'Ancien. Le titre inédit du Prologue est donc particulièrement pertinent. Qui plus est, sa syntaxe, plus développée que le seul mot προθεωρία, ou *considération préliminaire*, qui se lit dans le Coislin, introduit avec précaution le mot « *synopse* », ὡς ἐν συνόψει, comme s'il n'allait pas de soi et n'était pas, ou pas encore, le titre même que la réception de l'œuvre et les éditions ultérieures lui donneraient ; le titre inédit du Prologue présente donc un caractère ancien et peut-être original. Si tel est le cas, on peut effectivement penser, avec G. Dorival, qu'il n'y a pas à déplorer pour la *Synopse* la perte d'une partie hypothétique sur le Nouveau Testament⁸ ou, du moins, qu'à une époque ancienne déjà, seul l'Ancien Testament y était résumé. Il n'y a pas de titre général dans notre manuscrit, mais d'après celui du Prologue, G. Dorival a décidément raison de retenir, pour le titre de l'œuvre, non plus *Synopse de l'Ancien et du Nouveau Testaments*, mais celui de plusieurs autres manuscrits⁹ : *Synopse de l'Ancien Testament* (σύννοψις ἐν ἐπιτόμῳ τῆς παλαιᾶς διαθηκῆς).

Le reste du texte ne montre pas moins aisément son inscription originale dans le Prologue. Il était déjà curieux que le Prologue débute avec la particule τοίνυν, exprimant le plus souvent une suite dans un raisonnement ; et il était

⁸ C'est l'hypothèse de E. Klostermann, *Analecta zur Septuaginta, Hexapla und Patristik*, Leipzig, 1895, p. 107, n. 6 : voir G. Dorival, « L'apport des synopses », p. 58, n. 26.

⁹ Voir à ce sujet la comparaison des titres faite par G. Dorival, « L'apport des synopses », p. 57-58, et les conclusions qu'il en tire.

non moins curieux que, dans une œuvre consacrée à l’Ancien Testament, l’exégète commence par caractériser le Nouveau. Un sujet que le texte inédit, lui, développe dans son équilibre naturel, en mettant d’abord en parataxe (l. 14-15) ce en quoi l’Ancien est ancien et ce que le Nouveau a de nouveau. Plus nettement encore, l’affirmation sur le but unique de l’Écriture, l. 13 du texte inédit, se trouve répétée plus loin à deux reprises : σκόπος δὴ ἐκατέρωθεν τῶν διαθηκῶν εἷς, τῶν ἀνθρώπων ἢ διόρθωσις (PG 56, col. 313, l. 13 : « Le but des Testaments en l’un et l’autre cas est un : le redressement [292] des hommes »), et σκόπος εἷς τῆς παλαιᾶς καὶ τῆς καινῆς (313, l. 20-21). Le recours à la notion de figure, τύπος, revient quant à lui à plusieurs reprises pour illustrer le rapport entre l’Ancien et le Nouveau Testament, que ce soit dans le Prologue (col. 316, ligne 48 ; 317, 4.6) ou dans la suite (sacrifice d’Isaac annonçant celui du Christ : 320, 28 ; Léa et Rachel, images de la synagogue et de l’Église : 321, 56 ; Moïse aux mains levées préfigurant la croix : 332, 28). L’usage du mot δύναμις au sens de « signification », accompagné comme ici (l. 7) de l’adjectif πᾶσα ou ἅπασα, conclut le résumé de *Job* (368, 45) et celui de la *Sagesse* (370, 13).

Bien d’autres détails pourraient susciter des commentaires. Parmi eux, l’expression μάλιστα χρῆ τοὺς θεοσέβειαν τε καὶ βίου σεμνότητα τηρεῖν ἐπαγγελλομένους (l. 3-4) trouve un parallèle dans l’homélie pseudo-chrysostomienne *In annuntiationem sanctissimae deiparae* (CPG 4628 ; BHG 1085c) : Τὸ μὲν, Χαῖρε, πάντων τῶν προσαγορευόντων κοινόν· τὸ δὲ Κεχαριτωμένη, ξένον, μάλιστα ταῖς ἐπαγγελλομέναις θεοσέβειαν ἐν σεμνότητι βίου (PG 56, 756, l. 66), mais c’est là surtout une réminiscence commune de 1 Tm 2,2 (ἵνα ἡρεμον καὶ ἡσύχιον βίον διάγωμεν ἐν πάσῃ εὐσεβείᾳ καὶ σεμνότητι) et 9 (ὡς πρέπει γυναιξὶν ἐπαγγελλομέναις θεοσέβειαν). Quant à l’adjectif θεόπνευστος, emprunté à 2 Tm 3, 16 (πᾶσα γραφὴ θεόπνευστος) et employé à deux reprises (l. 1 et 8), il n’est pas propre à Jean Chrysostome ; on constatera simplement que lui aussi parle plus volontiers de « l’Écriture » au singulier qu’au pluriel¹⁰.

Ce qui retient surtout l’attention est l’expression, très significative, et beaucoup plus rare qu’on ne pourrait le croire, de « corps de l’Écriture ». La métaphore anthropologique, complétée aux lignes suivantes par l’évocation du νοῦς puis de la ψυχὴ, et confirmée par la mise en équivalence des mots σῶμα et σύνταγμα par l’expression συντεταγμένου σώματος (l. 8-9), est

¹⁰ R.C. Hill, « Chrysostom’s terminology for the inspired Word », *Estudios Biblicos* 41, 1983, p. 367-373, spéc. p. 368 et 370.

aussi ancienne que Philon¹¹ et est devenue classique après Origène¹². Clément d'Alexandrie, *Stromates* VI, 15, 132, qualifie de σῶμα τῶν γραφῶν la lettre du texte ; Grégoire de Nysse, quant à lui, dit que « la volonté divine est cachée [293] sous le corps de l'Écriture comme sous un voile¹³ ». Toutes ces occurrences, cependant, ne sont pas tout à fait équivalentes à la nôtre, car ici le « corps » de l'Écriture ne désigne pas seulement son aspect extérieur, mais d'abord, semble-t-il, ce que nous appelons aujourd'hui un « corpus¹⁴ ». « En utilisant le terme de corpus, ne plaquons-nous pas sur la réalité antique une terminologie moderne ? », prévient G. Dorival¹⁵. Le mot σῶμα, du moins, s'applique bien ici à un ouvrage littéraire considéré comme un tout par rapport à des parties (livres ou Testaments). En ce sens, le parallèle le plus pertinent, et à vrai dire unique d'un point de vue littéral, se trouve chez Jean Chrysostome, visant les manichéens dans la 2^e homélie sur le passage de saint Paul : « Ayant un même esprit » (2 Co 4, 13)¹⁶ : « Où sont-ils maintenant, ceux qui récusent l'Ancien (Testament), ceux qui déchirent le corps de l'Écriture, ceux qui au Nouveau (Testament) assignent un Dieu et un autre à l'Ancien ? » Ce détail est sans doute trop ténu pour plaider en

¹¹ *La vie contemplative* 78 : ἅπασα γὰρ ἡ νομοθεσία δοκεῖ τοῖς ἀνδράσι τούτοις εἰκοῖναι ζῶν καὶ σῶμα μὲν ἔχειν τὰς ῥητὰς διατάξεις, ψυχὴν δὲ τὸν ἐναποκείμενον ταῖς λέξεσιν ἀόρατον νοῦν (« L'ensemble de la Loi pour ces hommes est analogue à un être vivant : le corps, c'est la prescription littérale ; l'âme, c'est l'esprit invisible déposé dans les mots » : trad. P. Miquel, *OPA* 29, Paris, 1964, p. 139).

¹² *Traité des principes*, IV, 2, 4 : « Il faut inscrire trois fois dans sa propre âme les pensées des saintes Écritures : afin que le plus simple soit édifié par ce qui est comme la chair de l'Écriture – nous appelons ainsi l'acceptation immédiate – ; que celui qui est un peu monté le soit par ce qui est comme son âme ; mais que le parfait (...) le soit de la loi spirituelle qui contient une ombre des biens à venir. De même que l'homme est composé de corps, d'âme et d'esprit (πνεῦμα), de même l'Écriture » (trad. H. Crouzel, *SC* 268, Paris, 1980, p. 311-313).

¹³ *Contre Eunome*, III, 5, 9 (*GNO* II, 1960, p. 163, l. 10-12) : οἷον παραπετάσματι τινὶ τῷ σώματι τῆς γραφῆς τὸ θεῖον ὑποκρύπτεται βούλημα.

¹⁴ Autrement dit, le mot a à la fois la 3^e et la 5^e acception parmi celles que G. Dorival et ses collaborateurs définissent ainsi : « Les sens littéraires du mot *sōma* sont les suivants : 1. Le corps du texte, par opposition à *hypographé*, ce qui est écrit dessous le texte, les notes ou les illustrations. 2. Le noyau, le cœur, la partie essentielle d'un texte. 3. La lettre, le sens corporel, par opposition à l'esprit, le sens spirituel ou figuré. 4. Lorsque le *codex* est inventé à côté du rouleau, les mots *sōma* ou *sōmation* servent à le désigner. 5. Le sens de corps d'écrits est attesté chez Cicéron » (*Qu'est-ce qu'un corpus littéraire ?*, Introduction p. IX).

¹⁵ *Qu'est-ce qu'un corpus littéraire ?*, Introduction p. VIII.

¹⁶ *PG* 51, 282, l. 29 : Ποῦ νῦν εἰσιν οἱ τὴν παλαιὰν διαβάλλοντες, οἱ τὸ σῶμα τῆς γραφῆς διασπῶντες, οἱ τῇ καινῇ μὲν ἄλλον, ἕτερον δὲ τῇ παλαιᾷ Θεὸν ἀπονέμοντες ;

faveur de la paternité chrysostomienne de la *Synopse*. L'œuvre, dont F.P. Barone prépare l'édition, mérite en tout cas plus que jamais l'attention que lui a prêtée, le premier depuis longtemps, G. Dorival.

BIBLIOGRAPHIE

DORIVAL G., « L'apport des Synopses transmises sous le nom d'Athanase et de Jean Chrysostome à la question du corpus littéraire de la Bible », in Dorival G. et al., *Qu'est-ce qu'un corpus littéraire ? Recherches sur le corpus biblique et les corpus patristiques*, Paris/Louvain, 2005, p. 53-93.

DORIVAL G., « La Protheôria de la Synopse de Jean Chrysostome », *Theologische Zeitschrift* 62/2, 2006, p. 222-247.

HILL R.C., « Chrysostom's terminology for the inspired Word », *Estudios Biblicos* 41, 1983, p. 367-373.

KLOSTERMANN E., *Analecta zur Septuaginta, Hexapla und Patristik*, Leipzig, 1895, p. 77-112.